



Pour les collectivités locales :
conseil et expertise,
solutions adaptées,
exemples de collaboration
maire-architecte...

1 MAIRE
1 ARCHITECTE
Nous sommes faits l'un pour l'autre



Plus d'information sur :



1maire1architecte.org

L'ORDRE DES ARCHITECTES EN CHIFFRES



17
conseils
régionaux
et **1**
conseil national



+ **30 000**
architectes sur
tout le territoire
dans **25 000**
entreprises
d'architecture

L'Ordre des architectes a été instauré par la loi du 3 janvier 1977, selon laquelle « **L'architecture est une expression de la culture.** La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. »

Organisme de droit privé chargé de missions de service public, **le Conseil national de l'Ordre des architectes** concourt à la **représentation de la profession auprès des pouvoirs publics** et est consulté sur toutes les questions intéressant **la profession et la filière construction.**

Il est engagé depuis de nombreuses années en faveur **d'un urbanisme et d'une architecture durables.**

Les architectes, profession ressource répartie dans l'ensemble du territoire, travaillent au sein d'équipes pluridisciplinaires (urbanistes, paysagistes). Ils remplissent **des missions de conseil et d'étude pour accompagner les élus**, aux côtés des CAUE, des architectes-conseils de l'État, des agences d'urbanisme...

CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES

| Tour Maine Montparnasse | 75015 Paris |
| 01 56 58 67 00 | 1maire1architecte@cnoa.com |

Retrouvez les contacts des Conseils régionaux de l'Ordre sur architectes.org / rubrique L'Ordre en régions

« 1 maire, 1 architecte », c'est :

✓ Du conseil stratégique en amont pour **la transition sociale et écologique** de chaque collectivité

✓ De l'**accompagnement** dans le cadre des nouvelles **normes, réglementations** et des plans **nationaux** (logement, sobriété foncière et énergétique, rénovation...)

✓ Une **ingénierie territoriale de proximité** par la réhabilitation, la rénovation énergétique, la qualité des paysages et des matériaux...

✓ Des **modèles de contrats** adaptés aux exigences de la commande publique (**maîtrise d'œuvre, règlement de concours, conseil en architecture...**)

✓ Une **cartographie des architectes** sur

www.architectes-pour-tous.fr

✓ Établir un diagnostic global du territoire

✓ Élaborer ou réviser vos documents d'urbanisme

✓ Identifier et lutter contre la vacance

✓ Conduire une étude de revitalisation du centre-ville



**MAIRES ET ARCHITECTES,
ÉCRIVONS LE DÉBUT
D'UNE BELLE HISTOIRE** 

✓ Rénover les écoles, collèges et lycées

✓ Réinvestir les friches industrielles et urbaines

✓ Rendre la densité acceptable

✓ Adapter le logement aux nouveaux usages et au changement climatique

1maire1architecte.org